Présentation du projet et de l'offre de service billettique sur mobile « ABC/ABL »

28/04/2016

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE





Ordre du jour

- L'offre de service « ABC/ABL »
- Zoom sur l'Application Billettique Commune
- Les principes fondateur du service « ABC/ABL »
- La solution technique
- Travaux réalisés et statut du projet
- Gouvernance du projet
- Commercialisation du service

Offre de service « ABC/ABL »

L'offre de service « ABC/ABL »

- Le service « ABC/ABL » s'adresse aux AOT qui souhaitent déployer leurs services de billettique sur mobile NFC
- En fonction du choix de l'AOT ce service permet de déployer
 - L'application billettique commune « ABC »
 - ET leurs applications locales « ABL »







L'application billettique commune

Le Service Application Billettique Commune

• L'ABC, c'est pour l'usager :

- un service commercial
- pour voyager sur tous les réseaux de transport affiliés ABC
- à partir d'un seul support (carte, mobile, clef USB...)
- La priorité a été donnée au lancement du service sur mobile (compatible avec une solution carte)

L'ABC sur téléphone mobile NFC permet de :

- acheter et charger des titres de transport à distance
- valider les titres de transport avec le mobile
- consulter le solde (état et liste des titres chargés/présents)
- Ela priorité a été donnée à la vente de titres impersonnels courte durée (1 semaine max) via l'ABC

Le Service Application Billettique Commune

• Une volonté des AOT en matière d'interopérabilité des systèmes billettiques pour :

- définir une solution permettant de répondre à une interopérabilité audelà des frontières « locales »,
- cibler en priorité les utilisateurs/titres occasionnels,
- faciliter l'accès aux TC,
- capitaliser sur les infrastructures existantes
- profiter du levier que représente l'émergence de solutions sur mobile

Un cadre de travail :

- GT AO billettique NFC du GART (initié en 2007, DoFoCo Mobile)
- Agence Française pour l'Information Multimodale et la Billettique
- l'appel à projets solutions sans-contact sur mobile (NFC) lancé dans le cadre du FSN (pilotage DGCIS/CDC)
- GT ABC sous l'égide AFIMB/GART est devenu le « pilote » de la démarche

Les principes fondateurs du service « ABC/ABL »

Les principes fondateurs du service

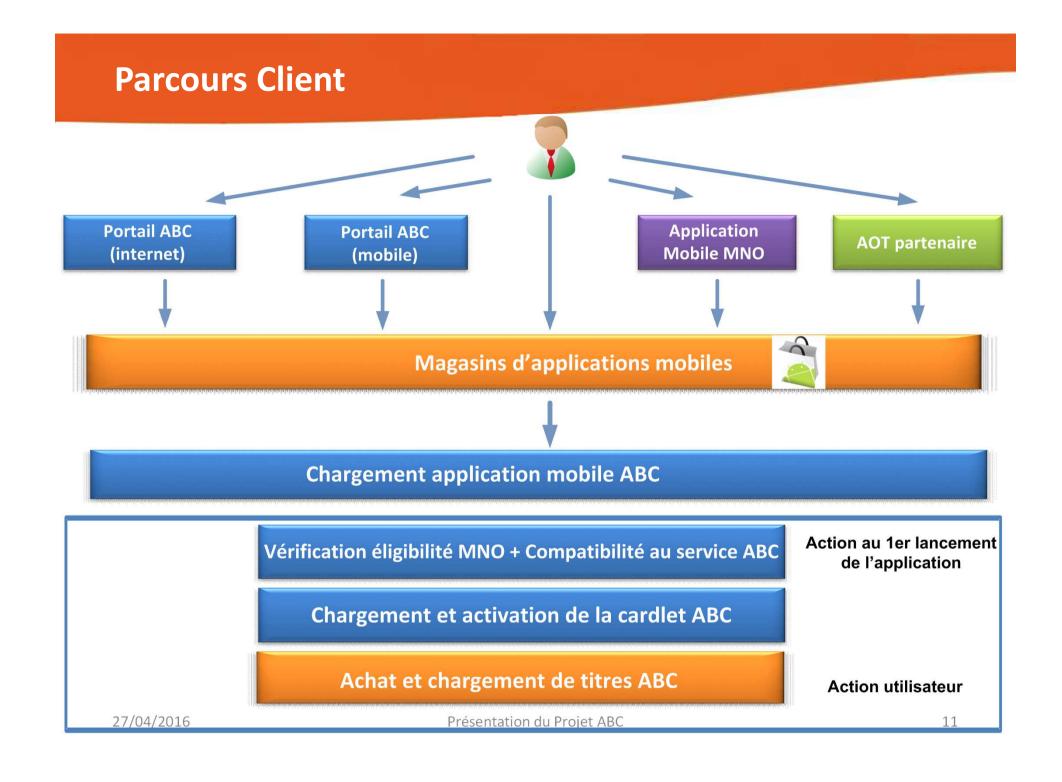
un prestataire TSM national

- pour déployer les applications billettiques dans les cartes SIM
- pour développer l'application mobile nationale mutualisée « ABC »
- Pour fournir des « briques » permettant de développer l'application mobile locale et la raccorder à la solution nationale

un référentiel technique

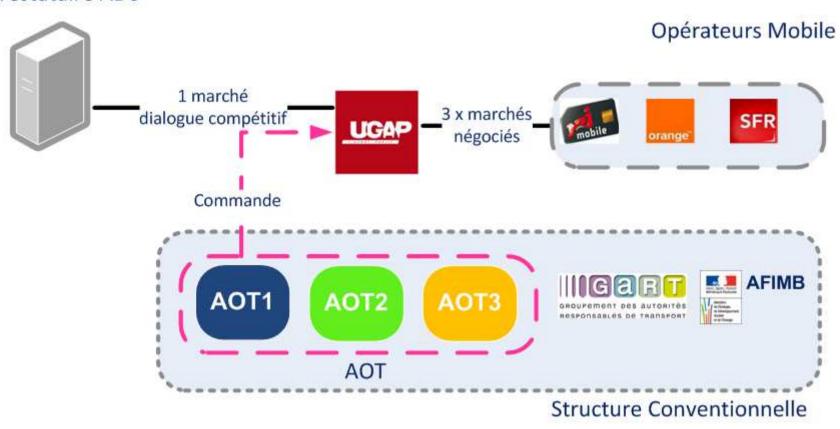
- permettre de garantir l'homogénéité des développements des différents acteurs de l'écosystème
- des contrats négociés avec les MNO
 - hébergement du service dans les cartes SIM
- un opérateur indépendant permettant l'accès au service dans le respect des marchés publics: l'UGAP
- une structure de gouvernance
 - s'assurer du respect desengagements et pour garantir la prise de décision collective par les AOT ou leurs représentants.

La solution technique



Marchés Publics

Prestataire ABC



Gouvernance

Gouvernance

Un constat :

- chaque AOT doit rester maître de sa politique commerciale/ sociale
- l'Etat doit rester présent voire être pilote pour définir le schéma
 d'interopérabilité national (référentiel à adopter par toutes les AOT ?)
- toute collectivité qui le souhaite, doit être en capacité d'adhérer à la démarche et ainsi accéder à l'ABC

Une analyse juridique a conduit à préconiser :

- une structure conventionnelle, pouvant évoluer vers un GIP
 - Les AOT ayant signé la convention ABC : Lille, Marseille, CG83, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Rennes, AFIMB, GART.
- un marché de prestations de services pour l'ABC, dont la réalisation est confiée à l'UGAP
- Les AOT qui achètent le service décident des évolutions dans le respect du référentiel, la structure conventionnelle a un rôle consultatif